

Fiche de données de sécurité

page: 1/10

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.07.2005

Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F

(30148523/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 04.07.2005

1. Identification de la substance/préparation et de la société

DENSITY

Société:

BASF Agro SAS
21, chemin de la Sauvegarde
F-69134 ECULLY Cedex

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 49 64 57 33 Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

Tél.: 01 41 79 26 07 (après fermeture des bureaux)

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, suspension-émulsion (SE)

Composants dangereux

époxyconazole

Teneur (W/W): 4,6 %
Numéro CAS: 133855-98-8
Numéro INDEX: 613-175-00-9
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 40, 62, 63, 51/53

krésoxim-méthyl

Teneur (W/W): 6,2 %
Numéro CAS: 143390-89-0
Numéro INDEX: 607-310-00-0
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 40, 50/53

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.07.2005

Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F

(30148523/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 04.07.2005

pyraclostrobine

Teneur (W/W): 12,3 %
Numéro CAS: 175013-18-0
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 20, 38, 50/53

Solvant naphta

Teneur (W/W): 18,5 %
Numéro CAS: 64742-94-5
Numéro-CE: 265-198-5
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 40, 65, 66, 67, 51/53

alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

Teneur (W/W): 12,3 %
Numéro CAS: 68002-96-0
Symbole(s) de danger: T, N
Phrase(s)-R: 23, 50

polycondensat d'aldéhyde formique-acide phénolsulfonique sous forme de sel de sodium (polymère, matières premières listées dans EINECS)

Teneur (W/W): 4,6 %
Phrase(s)-R: 52/53

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

3. Identification des dangers

Nocif en cas d'ingestion.

Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif par inhalation.

4. Premiers secours

Indications générales:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Retirer les vêtements souillés. En cas de malaises : Consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

Indications pour le médecin:

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, extincteur à poudre

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, acide chlorhydrique anhydre, fluorure d'hydrogène, oxydes d'azote
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ôter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. Le produit n'est pas explosif.

Stockage

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 35 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour durée prolongée.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à particules type P2 ou FFP2 (efficacité moyenne pour particules solides et liquides, par ex. EN 143, 149).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), chlorure de polyvinyle (0,7 mm), entre autres.

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.07.2005

Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F

(30148523/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 04.07.2005

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (EN 166)

Vêtements de protection:

Combinaison de protection

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Couleur:	blanc(he)
Odeur:	faiblement aromatique
Valeur du pH:	6,9 (10 g/l, 20 °C)
Température de solidification:	-3,5 °C
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition.
Température d'auto-inflammation:	460 °C
Propriétés comburantes:	non comburant
Densité:	1,08 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Tension superficielle:	43,9 mN/m (20 °C; 0,38 %) 38,2 mN/m (20 °C; 1,75 %)
Viscosité dynamique:	131 mPa.s (20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE
Date / mise à jour le: 04.07.2005
Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F
(30148523/SDS_CPA_FR/FR)
date d'impression 04.07.2005

Produits à éviter:
Pas de produits à éviter connus.

Réactions dangereuses:
Pas de réactions dangereuses connues.

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat/mâle/femelle: 627 mg/kg

CL50/par inhalation/rat/mâle/femelle: 3,51 mg/l / 4 h
Test réalisé avec un aérosol.

DL50/par voie cutanée/rat/mâle/femelle: > 4.000 mg/kg

Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant

Irritations primaires des muqueuses/lapin: non irritant

Sensibilisation/cobaye: non sensibilisant

Indications complémentaires:

Le produit n'a pas été testé.
Cette information provient de produits de composition analogue.
Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:
Oncorhynchus mykiss/CL50 (96 h): 0,053 mg/l

Invertébrés aquatiques:
Daphnia magna/CE50 (48 h): 0,081 mg/l

Plantes aquatique(s):
Pseudokirchneriella subcapitata/CE50 (72 h): 2,27 mg/l

Persistence et dégradabilité

Données sur l'élimination

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.07.2005

Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F

(30148523/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 04.07.2005

Evaluation: Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination du produit	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient: PYRACLOSTROBINE 13%, SOLVANT NAPHTA, ETHOXYLAT D'ALCOOL GRAS)

RID	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination du produit	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient: PYRACLOSTROBINE 13%, SOLVANT NAPHTA, ETHOXYLAT D'ALCOOL GRAS)

Transport fluvial intérieur

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.07.2005

Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F

(30148523/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 04.07.2005

ADNR	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination du produit	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient: PYRACLOSTROBINE 13%, SOLVANT NAPHTA, ETHOXYLAT D'ALCOOL GRAS)

Transport maritime

IMDG/GGVSee	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Polluant marin	YES
	Dénomination technique exacte	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN 13%, SOLVENT NAPHTHA, FATTY ALCOHOL ETHOXYLATE)

Transport aérien

OACI/IATA	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination technique exacte	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN 13%, SOLVENT NAPHTHA, FATTY ALCOHOL ETHOXYLATE)

15. Informations réglementaires**Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales**Directives UE:

Symbole(s) de danger

Xn

Nocif.

N

Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s)-R

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.07.2005

Produit: **DENSITY**

Version: 2.0

513 01 F

(30148523/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 04.07.2005

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Classification établie par le Comité d'Homologation des produits antiparasitaires à usage agricole (France):

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.

Phrase(s)-R

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R40 (ancien) Possibilité d'effets irréversibles.

Le(s) conseil(s) de prudence

S23.3	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: époxiconazole, krésoxim-méthyl, PYRACLOSTROBINE, SOLVANT NAPHTA, alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques.
Ne pas traiter à moins de 10 mètres d'un point d'eau temporaire ou permanent.

Autres prescriptions

Stockage - Rubrique(s) des ICPE (France): 1155, 1172

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France): 9, 84.

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

16. Autres informations

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 2 sous 'Composants dangereux'.

Xn	Nocif.
N	Dangereux pour l'environnement.
T	Toxique
40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.
63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
20	Nocif par inhalation.
38	Irritant pour la peau.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
23	Toxique par inhalation.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.